

Le Président

**Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires**

Affaire suivie par : Quentin RUIS

Ligne directe : 04 90 14 87 26

Courriel : qruis@vaucluse.cci.fr



Monsieur Alain CONSTANT  
Maire  
Hôtel de Ville  
301 avenue Barral des Baux  
CS 90001  
84410 BEDOIN

N/Réf. : QR/BG-058-08/2022

Avignon, le - 1 AOUT 2022

Objet : Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Bédoin

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du dossier de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune que vous nous avez transmis pour étude et avis.

La modification vise à :

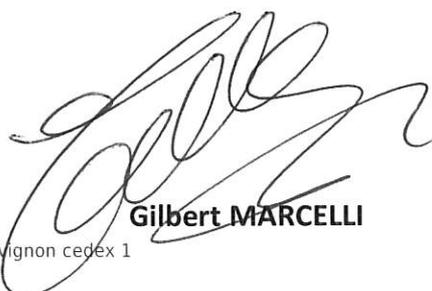
- Procéder à la suppression, la modification ou la création d'emplacements réservés ;
- Prendre en compte le raccordement au réseau public de collecte des eaux usées de certains secteurs ;
- Reconsidérer les dispositifs réglementaires relatifs à la mixité sociale de l'habitat et répondre à de nouveaux besoins ;
- Apporter diverses modifications et améliorations au règlement écrit, concernant notamment les règles relatives aux annexes en zone agricole, à la défense incendie, à l'aspect des toitures et des clôtures, au stationnement et rectifier des erreurs matérielles sur le règlement écrit et graphique.

L'ensemble de ces éléments n'a pas d'enjeu économique, la CCI de Vaucluse n'a donc pas de remarque particulière à apporter sur la présente modification.

Ainsi, au regard de ces éléments, la CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur la présente modification n°2 du PLU.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.

  
Gilbert MARCELLI